

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des affaires législatives présente son premier rapport :

Réunions :

Le Comité s'est réuni au palais législatif :

- le 16 décembre 2015 (cinquième session de la quarantième législature);
- le 25 novembre 2016 (deuxième session de la quarante et unième législature).

Questions à l'étude :

- Le rapport annuel d'Élections Manitoba pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2014, y compris le rapport sur la tenue d'élections partielles dans les circonscriptions d'Arthur-Virden et de Morris en 2014;
- le rapport annuel d'Élections Manitoba pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2015, y compris le rapport sur la tenue d'élections partielles dans la circonscription du Pas.

Composition du Comité :

Réunion du 16 décembre 2015 :

- M. le *ministre* ALLUM;
- M. le *ministre* CHOMIAK;
- M. CULLEN;
- M. EICHLER;
- M. GOERTZEN;
- M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS;
- M^{me} LATHLIN (vice-présidente);
- M. le *ministre* LEMIEUX;
- M. MARCELINO (Tyndall Park) (président);
- M. PEDERSEN;
- M. le *premier ministre* SELINGER.

Réunion du 25 novembre 2016 :

- M. ALLUM;
- M^{me} la *ministre* COX;
- M^{me} GUILLEMARD (présidente);
- M. JOHNSTON;
- M. KINEW;
- M^{me} LAMOUREUX;
- M^{me} MORLEY-LECOMTE;
- M^{me} la *ministre* STEFANSON;
- M. SWAN;
- M. TEITSMA;
- M. YAKIMOSKI.

Le Comité a élu M. TEITSMA à la vice-présidence.

Personne étant intervenue pendant la réunion du 16 décembre 2015 :

M^{me} Shipra Verma, *directrice générale des élections*

Personne étant intervenue pendant la réunion du 25 novembre 2016 :

M^{me} Shipra Verma, *directrice générale des élections*

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel d'Élections Manitoba pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2014, y compris le rapport sur la tenue d'élections partielles dans les circonscriptions d'Arthur-Virden et de Morris en 2014 et l'a adopté sans modifications.

Rapport étudié, mais non adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel d'Élections Manitoba pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2015, y compris le rapport sur la tenue d'élections partielles dans la circonscription du Pas, mais ne l'a pas adopté.

La présidente,

M^{me} GUILLEMARD

Le 25 novembre 2016